



Un dangereux virage à droite

Le ministre des Finances, **Raymond Bachand**, nous promettait une révolution culturelle, mais c'est plutôt un dangereux virage à droite qu'il nous propose dans son budget dévoilé le 30 mars dernier. Ce budget a beau se donner des airs accrocheurs, voire populistes et vouloir « courageusement et lucidement » prendre en compte l'intérêt général, y compris celui des générations futures, difficile de camoufler les inégalités et les iniquités qu'il générera.

Qu'on ne s'y trompe pas, les orientations insidieuses, pernicieuses que comporte le budget Bachand vont faire mal, très mal aux Québécoises et aux Québécois, particulièrement aux plus démunis et aux classes moyennes. Obsédé par le rétablissement de l'équilibre budgétaire dès 2013-2014, le ministre se voit ainsi forcé d'accroître rapidement les revenus de l'État tout en réduisant tout aussi rapidement les dépenses. Et, en optant pour la tarification, il choisit de retourner à l'équilibre budgétaire au détriment des principes mêmes de justice sociale.

Ainsi, des mesures régressives comme la contribution santé et le ticket modérateur, sournoisement dissimulé sous le vocable de franchise santé, ou encore la hausse des frais de scolarité et de toute une série de tarifs, prévus dans le budget Bachand sont le reflet d'une vision économique inégalitaire sous le couvert d'une logique comptable de retour à l'équilibre budgétaire. Il faut être clair : ces choix s'attaquent à un des fondements du contrat social sur lequel la société québécoise s'est bâtie. Ils remettent en effet en cause la solidarité sociale, qui non seulement constitue la pierre d'assises de notre régime fiscal, mais qui forge également la qualité de vie de chacun d'entre nous.

Ainsi, à titre d'exemple, la contribution santé fixe, peu importe le revenu, constitue une brèche dans nos valeurs collectives et rompt avec notre régime fiscal, dans lequel plus les contribuables ont des revenus élevés, plus ils paient d'impôts. Si nous ne nous étions pas battus dans les années 1970 pour partager collectivement les coûts du risque de maladie auquel chacun d'entre nous est confronté, aujourd'hui la très grande majorité des Québécoises et des Québécois, même s'ils sont fortunés, seraient incapables, à un moment ou l'autre de leur vie, d'assumer seuls les coûts reliés aux traitements d'une maladie grave. Nous avons plutôt décidé que les soins de santé seraient dispensés en fonction des besoins et non d'après l'épaisseur du portefeuille. C'est le fondement de l'assurance-maladie publique et universelle que le budget Bachand a commencé à éroder.

Le gouvernement Charest s'entête à refuser la progressivité de notre régime fiscal, et fait la sourde oreille à tous ceux qui demandent une hausse des impôts ou la création d'un nouveau palier d'imposition, ce qui justifie, selon lui, son recours à des mesures régressives. Si nous sommes plusieurs à décrier cette stratégie, il faut reconnaître qu'elle est endossée par une bonne partie de la population à qui, depuis des années, on ne cesse de seriner que les contribuables québécois sont parmi les plus taxés en Amérique du Nord.

Quoiqu'il en soit, jamais la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)**, qui est essentiellement un mouvement de solidarité et d'entraide, ne cautionnera les orientations dévoilées dans le budget Bachand. Nous aurons, lors de la prochaine assemblée plénière, l'occasion d'analyser plus en profondeur les impacts de ce budget, l'un des plus inéquitables qu'ont connu les Québécoises et les Québécois. Nous pourrions aussi échanger sur les façons de combattre au cours des prochains mois les effets du budget dans le respect des valeurs sur lesquelles s'est bâtie la solidarité sociale et il nous faudra aussi comme centrale syndicale ne pas hésiter à joindre toute coalition d'organismes qui partagent ces mêmes valeurs.